

### **3.3 Numérisation du PAZ**

Le dépassement du budget voté à l'assemblée du 30 juin 2020 pour la numérisation de notre PAZ est dû au traitement d'une opposition.

Le montant voté de CHF 15'000.- a un dépassement de CHF 3021.53 soit de 20,14 %.

En effet, avec le soutien de l'urbaniste de la commune, nous avons examiné l'aspect légal de cette opposition. Cette dernière a ensuite été retirée.

**Claude Magnin**